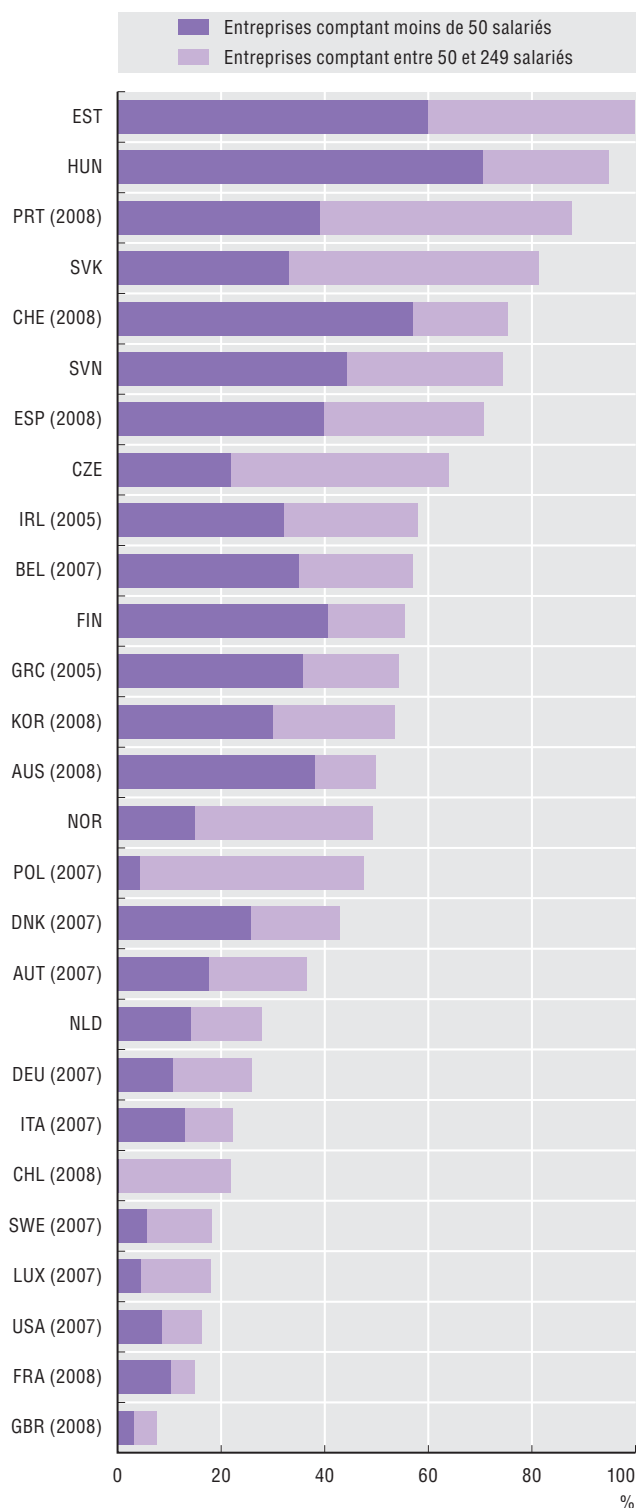


5. LIBÉRER L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

4. Soutien public à la R-D

DIRDE financée par l'État, par taille d'entreprise, 2009

En pourcentage du total de la DIRDE financée par l'État



Source : OCDE, Base de données sur les statistiques de la recherche-développement, mai 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490782>

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle important dans l'innovation et l'on craint que la récente crise économique n'ait entravé de manière disproportionnée leur accès au financement de la R-D ou d'autres activités liées à l'innovation. Les autorités de certains pays ont un rôle central dans le financement des activités de R-D des PME. Dans la majorité des pays, 40 % à 80 % de la dépense des entreprises en R-D (DIRDE) financée par l'État (plus de 90 % en Estonie et en Hongrie) alimentent les PME. Mais dans des pays tels que le Royaume-Uni, la France et les États-Unis, ce sont les grandes entreprises qui bénéficient de la plus grosse part du soutien public.

L'organisation régulière de formations est un moyen pour les entreprises d'exploiter au mieux le potentiel de leur capital humain et constitue un pan essentiel de leurs activités d'innovation. L'ampleur de la formation en rapport avec l'innovation varie beaucoup d'un pays à l'autre. Les grandes entreprises y ont davantage recours, même si l'écart est très réduit dans certains pays. Par rapport à des données antérieures, la part des entreprises – grandes comme petites ou moyennes – formant leur personnel dans le domaine de l'innovation semble en moyenne légèrement en baisse.

De nombreux pays offrent aux entreprises toute une palette d'incitations financières en faveur des activités d'innovation (R-D et autres), dont le succès est cependant très variable. Dans la plupart des pays, les grandes entreprises sont généralement les principaux bénéficiaires de ces dispositifs, mais leur utilisation par les entreprises innovantes semble diminuer progressivement.

Définitions

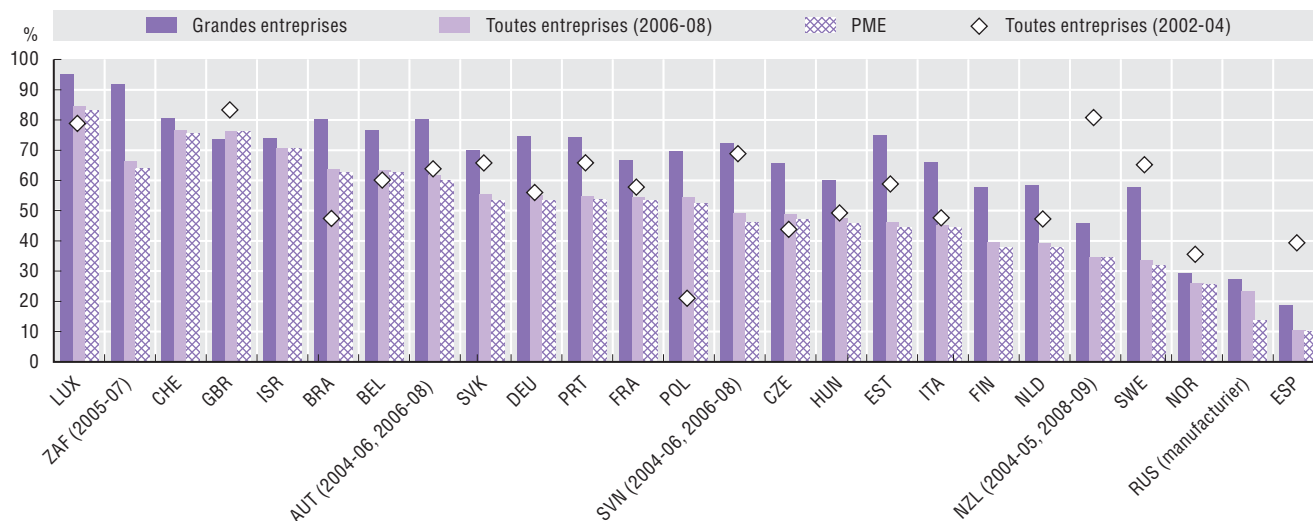
La *DIRDE financée par l'État* englobe toutes les formes de soutien direct : subventions, certains types de prêts, marchés publics, etc. Elle ne comprend pas les crédits d'impôt pour R-D ni les autres mesures de soutien indirect.

La formation désigne les activités de formation interne ou externe du personnel visant spécifiquement le développement ou l'introduction de produits ou de procédés nouveaux ou sensiblement améliorés.

Le *soutien public à l'innovation* comprend les aides financières accordées par le biais de crédits ou d'abattements d'impôt, de subventions, de prêts bonifiés et de garanties d'emprunt. Il n'inclut pas les activités de recherche et autres activités ayant trait à l'innovation menées intégralement pour le secteur public à titre contractuel.

Entreprises engagées dans des activités de formation en rapport avec l'innovation, par taille, 2002-04 et 2006-08

En pourcentage des entreprises innovantes

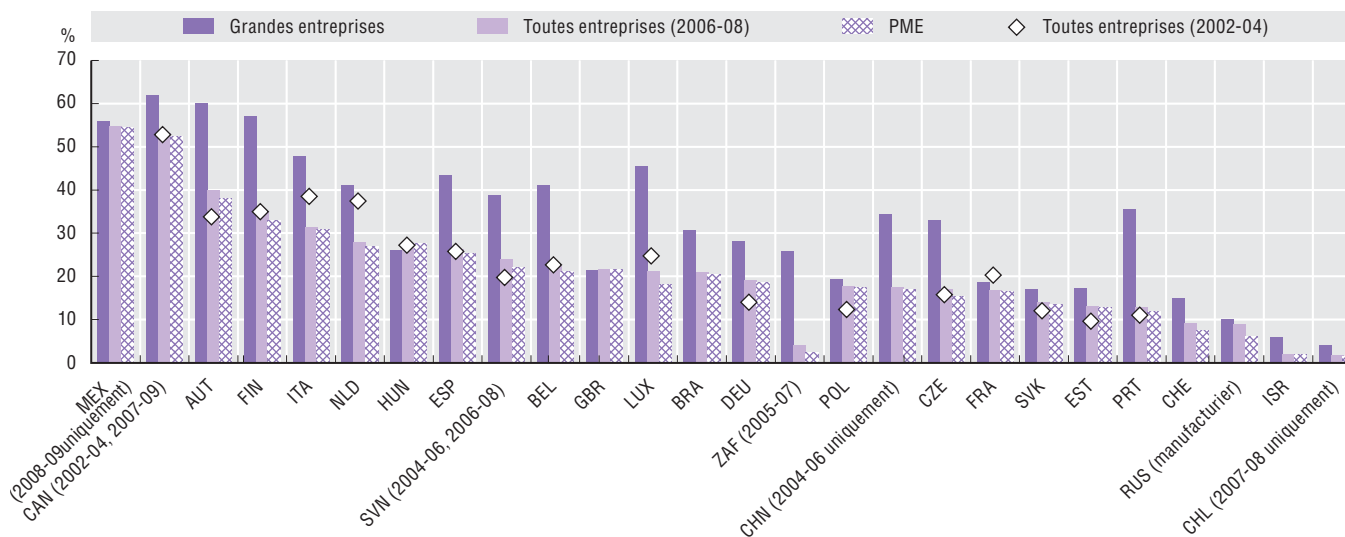


Source : OCDE, d'après Eurostat (CIS-2008, CIS-2006 et CIS-2004 [CIS4]) et sources nationales, juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490801>

Entreprises recevant un soutien public pour l'innovation, par taille, 2002-04 et 2006-08

En pourcentage des entreprises innovantes



Source : OCDE, d'après Eurostat (CIS-2008, CIS-2006 et CIS-2004 [CIS4]) et sources nationales, juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490820>

Mesurabilité

Les données relatives à la DIRDE n'englobent que le soutien direct (subventions, mais aussi contrats) et doivent être complétées par d'autres éléments sur le soutien indirect (tel que les recettes non encaissées du fait des crédits d'impôt pour R-D) si l'on veut obtenir un tableau plus large du soutien de l'État à la R-D d'entreprise.

Dans les pays répondant à l'Enquête communautaire sur l'innovation (CIS), les données relatives à la formation et au soutien de l'État ne font référence qu'aux innovations de produit ou de procédé ; elles peuvent en revanche inclure d'autres types d'innovation (non technologique, en particulier) dans les autres pays.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2011**

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Soutien public à la R-D », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-47-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.